Publication le 24 NOV. 2017

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

D-2017-63

L'an **deux mille dix-sept,** le **quatorze novembre,** à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-VAUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Isabelle BONNICEL,** Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : **29**

Date de convocation du Conseil Municipal **: 8 novembre 2017**

Etaient présents : Mme BONNICEL, M. FRIAUD, Mme LACOUR, Mme ROBIN-CHAUVOT, M. MARCONNET, Mme ALTMAN, M. DAMBRINE, M. SAGET, Mme LAROCHE, Mme DUCOURTIOUX, Mme THOMAS, Mme DUBOIS, M. DUBOIS, M. REVERCHON, Mme POIRIER, M. MORAND, M. COIGNET, M. GAUTHERON, M. MOTTAIS, M. SICOT, Mme GRAILLOT, M. BENEDIT, Mme DESABRE, M. LECHER.

Avaient donné procuration : M. FICHOT à Mme BONNICEL, Mme VATAN à M. MARCONNET, Mme MARCEL à M. FRIAUD, M. GUERIN à M. MORAND, Mme KELLER à Mme POIRIER.

Monsieur Sylver MARCONNET a été désigné Secrétaire de séance.

OBJET : Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges liés à la compétence tourisme, à la compétence accueil des gens du voyage, au transfert du Café Charbon et à une régularisation sur le transfert de charges de la Maison de la Culture de Nevers Agglomération.

Madame le Maire expose que par courrier en date du 3 octobre 2017, Monsieur le Président de Nevers Agglomération adressait à la ville le rapport adopté par la Commission Locale d'Evaluation de Transferts de Charges du 28 septembre 2017 portant sur les transferts de charges liés à la compétence Tourisme, à la compétence Accueil des Gens du Voyage, au transfert du Café Charbon et à une régularisation sur le transfert de charges de la Maison de la Culture de Nevers Agglomération.

Ce rapport doit faire l'objet d'une approbation des communes membres.

Mairie
54 avenue Louis Fouchère
BP 90121
58641 Varennes-Vauzelles Cedex

tél : 03.86.71.61.71

fax : 03.86.57.17.49

mairie@ville-varennes-vauzelles.fr

Il a été examiné en commission des finances le 7 novembre 2017.

Aussi, Madame le Maire propose d'en prendre connaissance et de l'approuver.

Adopté par 24 voix pour et 5 voix contre.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Varennes-Vauzelles, le 15 novembre 2017

Le Maire,

Isabelle BONNICEL

PREFECTURE DE LA NIEVRE
Reçu au : contrôle de légalité le
24 NOV. 2017